

Arrêtés ministériels

A.M., 2018

Arrêté numéro 0001-2018 du ministre de la Famille en date du 19 avril 2018

CONCERNANT la désignation d'un membre et le renouvellement d'un second membre du comité de retraite du Régime de retraite du personnel des centres de la petite enfance et des garderies privées conventionnées du Québec

LE MINISTRE DE LA FAMILLE,

VU que le Régime de retraite du personnel des centres de la petite enfance et des garderies privées conventionnées du Québec est le régime de retraite à l'intention d'employés œuvrant dans le domaine des services de garde éducatifs à l'enfance visé par la Loi favorisant l'établissement d'un régime de retraite à l'intention d'employés œuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance (chapitre E-12.011);

VU que le premier alinéa de l'article 5 de cette loi prévoit que le ministre de la Famille peut, si le régime le prévoit, désigner une ou plusieurs personnes pour siéger comme membre du comité de retraite chargé d'administrer le régime visé par cette loi;

VU que ce régime de retraite prévoit que le ministre de la Famille désigne quatre membres permanents du comité de retraite de ce régime;

VU que l'article 148 de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite (chapitre R15.1) prévoit que la durée du mandat d'un membre du comité de retraite ne peut excéder trois ans, mais que ce membre peut être désigné de nouveau;

VU que, par l'arrêté ministériel numéro 0002-2015 du 16 avril 2015, la ministre de la Famille a désigné madame Odette Guirguis Boucher, gestionnaire au ministère de la Famille, membre du comité de retraite à l'intention d'employés œuvrant dans le domaine des services de garde éducatifs à l'enfance pour un mandat de trois ans;

VU que le mandat de madame Odette Guirguis Boucher est échu et qu'il y a lieu de la désigner de nouveau;

VU que, par l'arrêté ministériel numéro 0001-2016 du 11 janvier 2016, le ministre de la Famille a désigné madame Caroline Girard membre du comité de retraite à l'intention d'employés œuvrant dans le domaine des services de garde éducatifs à l'enfance pour un mandat de trois ans;

VU que madame Caroline Girard a quitté ses fonctions au comité de retraite de ce régime et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

ARRÊTE CE QUI SUIT :

QUE madame Odette Guirguis Boucher, gestionnaire au ministère de la Famille, soit désignée de nouveau membre du comité de retraite du Régime de retraite du personnel des centres de la petite enfance et des garderies privées conventionnées du Québec, pour un mandat de trois ans à compter des présentes;

QUE madame Carole Vézina, sous-ministre adjointe, de la Direction générale des services de garde éducatifs à l'enfance du ministère de la Famille, soit désignée membre du comité de retraite du Régime de retraite du personnel des centres de la petite enfance et des garderies privées conventionnées du Québec, pour un mandat de trois ans à compter des présentes, en remplacement de madame Caroline Girard.

Le ministre de la Famille,
LUC FORTIN

68540